



Demande d'autorisation de manutention ou grutage mobile

Toute demande doit être réalisée
au minimum 3 semaines avant la date souhaitée des travaux

Direction de la proximité
4 rue Claude Bonnier
33000 Bordeaux

Demandeur agissant en tant que : Particulier Entreprise n° SIRET :

Nom : Tél :

Adresse : Fax :

Courriel :@..... Affaire suivie par :

Adresse précise de la manutention :

Date de la manutention : Horaires :

Nature de la manutention (quantité, volume) :

Nature des travaux :

Autorisation d'urbanisme : DP PC PD n° : délivrée le :

Matériel utilisé

CAMION oui Nombre non
Poids total roulant Longueur Largeur

GRUE oui Nombre non
Poids total roulant Poids total en station

NACELLE ÉLÉVATRICE oui Nombre non
Poids total en station

FERMETURE DE LA RUE : Partielle oui non Totale oui non
Déviation proposée :

Stationnement (joindre un plan précis) **Nombre d'emplacements :**

Trottoir oui non Couloir de bus oui non Arrêt de bus oui non Zone de taxi oui non

Documents à fournir impérativement

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Caractéristiques du matériel• Certificat de conformité• Certificat de vérification (semestriel pour les nacelles) | <ul style="list-style-type: none">• Certification d'immatriculation de l'engin• Croquis précis de situation sur la voie publique (avec les cotes) : véhicule, voies de circulation, passage piétons, piste cyclable, stationnement à réserver... |
|---|---|

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR : Je soussigné :

- certifie exact les renseignements contenus dans la présente demande
- certifie que le choix des caractéristiques et les conditions d'installation de l'appareil sont adaptés pour toute la durée du chantier et compte tenu de l'évolution des travaux, aux charges à lever, à l'environnement et à la compatibilité du sol de fondation
- m'engage, dès que la vérification est effectuée, à faire parvenir à l'Administration un exemplaire du certificat d'essai et à effectuer sans délai les interventions qui y sont consignées et qui pourraient avoir des conséquences graves en ce qui concerne la sécurité
- reconnais ne pouvoir prétendre à aucun recours contre la Ville dans les cas d'accidents survenus aux tiers par suite de fausse manœuvre de l'appareil, de son effondrement sur la voie publique ou de la chute sur celle-ci de tout objet, organe ou matériau
- déclare que je me conformerai à l'Arrêté Municipal d'Autorisation.

Date et signature du demandeur :

TIERS FACTURABLE

(si différent du demandeur)

Informations juridiques :	Entreprise <input type="checkbox"/>	Particulier <input type="checkbox"/>
Nature juridique (artisan, société...) :		
N° SIRET : _____		

Civilité :	Nom :	Prénom :
Complément de nom ou raison sociale :		

Adresse de facturation :	N° de rue :	Complément de n° (bis, ter...) :
	Adresse :	
	
	Code Postal :	Ville :
	Complément d'adresse :	

Informations complémentaires :	Téléphone :
	Portable :
	Fax :
	E-mail :

Commentaire :

Le dossier complet de demande d'occupation temporaire du domaine public est à retourner à la [mairie de quartier du lieu de l'intervention ou des travaux](#)

(pour déterminer la mairie de quartier concernée par votre demande, vous pouvez utiliser le plan interactif du site de la ville de Bordeaux : <http://plan.bordeaux.fr/bordeaux/>)

- **Quartier 1 Bordeaux Maritime** - 196 rue Achard
05 24 57 68 60 / proximite.bordeauxmaritime@mairie-bordeaux.fr
- **Quartier 2 Grand Parc / Chartrons / Jardin Public** - Place de l'Europe
05 24 57 68 54 / proximite.chartronsgrandparc@mairie-bordeaux.fr
- **Quartier 3 Centre ville** - 19 rue Père Louis de Jabrun
05 24 57 68 90 / proximite.centre@mairie-bordeaux.fr
- **Quartier 4 Saint Augustin / Tauzin / Alphonse Dupeux** - place de l'Eglise Saint Augustin
05 24 57 68 15 / proximite.staugustinvictorhugo@mairie-bordeaux.fr
- **Quartier 5 Nansouty / Saint Genès** - 250 rue Malbec
05 24 57 65 65 / proximite.stgenes@mairie-bordeaux.fr
- **Quartier 6 Bordeaux Sud** – 6 cours de la Marne
05 24 57 68 70 / proximite.bordeauxsud@mairie-bordeaux.fr
- **Quartier 7 Bastide** - 38 rue de Nuits / 05 24 57 68 80 / proximite.bastide@mairie-bordeaux.fr
- **Quartier 8 Caudéran** - 130 avenue Louis Barthou / 05 24 57 68 40 / proximite.cauderan@mairie-bordeaux.fr

Occupation temporaire liée aux travaux	TARIFS 2022*
Echafaudages - Clôtures de chantier Occupation du domaine public clôturé avec : Bardage de protection Dispositif anti-affiche Bâchage réglementaire	
Occupation du domaine public clôturé le m² par semaine	2,93 €
Du 2 ^{ème} au 3 ^{ème} mois, surface au sol par m ² et par mois	8,79 €
A partir du 4 ^{ème} mois, surface au sol par m ² et par mois	14,66 €
Appareillages servant aux réparations – Echafaudages volants, l'unité par semaine	43,99 €
Grutage mobile, livraison, manutention, par m ² et par jour	11,73 €
Occupation sans titre sur le domaine public, quel que soit le secteur tarifaire	
Installations sans arrêté d'autorisation de terrasses, étalages, accessoires, mobiliers et manifestations publiques, par m ² et par jour	16,65 €
Dépôt de matériaux et travaux sans autorisations, par m ² et par jour	16,65 €
Grutage mobile, livraison, manutention, engins de chantier en mouvement ou en stationnement sans arrêté d'autorisation, tarif forfaitaire par jour	533,21 €

Tout mois commencé est dû en intégralité.

* Les tarifs appliqués font référence à la délibération D-2021/484 du conseil municipal du 14 décembre 2021